

Histoire d'un bout de fil.

Numéro d'inventaire : 1979.35139.16

Type de document : image imprimée

Éditeur : Pellerin (Epinal)

Imprimeur : Pellerin

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1880 (vers)

Collection : Série encyclopédique GLUCQ des Leçons de Choses Illustrées. ; 3816

Description : Planche de 14 images (70 x 60) en couleurs légendées avec texte.

Mesures : hauteur : 377 mm ; largeur : 275 mm

Notes : Thème : présentation de l'activité textile (transformation du lin).

Mots-clés : Images d'Epinal

Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

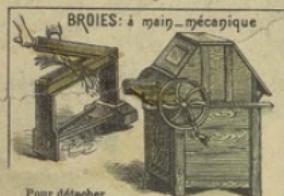
Série Encyclopédique GLUCQ
des Leçons de Choses Illustrées

Les LINS sont des herbes généralement glabres, quelquefois des sous-arbrisseaux, dont la tige contient dans son péricycle des fibres textiles. Les fleurs, réunies en grappes, sont jaunes, bleues, blanches ou d'un rose sanguin, suivant les espèces. Les graines aplatis, luisantes et brunes, sont renfermées dans une capsule : prises en nature, elles constituent un laxatif efficace ; bouillies, elles procurent des boissons émollientes ; réduites en poudre, elles fournissent la farine de lin employée en cataplasmes ; on en tire enfin une huile très siccative utilisée dans la peinture et pour la fabrication des sondes dites *en gomme élastique*.

Les lins ont été connus comme plantes textiles dès la plus haute antiquité.

Il y a de nombreuses espèces de lins. Celles naturalisées en France sont originaires d'Asie ou du Caucase. Le lin est cultivé en grand dans le nord de l'Europe et en Belgique.

On sème vers le printemps, en février dans le Midi, de mars à mai dans le Nord, à la volée, par un temps calme. Le lin préfère les terrains calcaires, mais il lui faut par dessus tout une terre légère, profonde et fraîche. A la fin de juin, on procède à l'arrachage à la main.



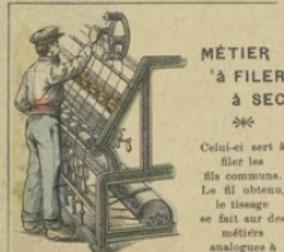
Pour détacher les fibres des chenovettes et les réduire en filasse on étoupe les tiges étant séchées après rouissage, on procède au BROYAGE au moyen de la BROIE à main dans les petites cultures pour l'usage particulier, ou de BROIES mécaniques, dont il est différents systèmes, dans les grandes exploitations. Il s'agit alors d'éliminer de la filasse, où ils sont mêlés, les débris des chenovettes écrasées par le broyage. On y arrive par le TEILLAGE, qui s'effectue aussi à la main au moyen d'une sorte de peigne en bois avec lequel l'ouvrier nettoie le textile, et d'un autre outil, aussi en bois, appelé rouloir, qui lui donne du brillant. Mais dans les exploitations importantes, le teillage s'opère mécaniquement. Il existe un très grand nombre de TEILLEUSES mécaniques. Avec la TEILLEUSE-PIQUEUSE de Cardon, on supprime tout broyage préalable. Le lin roui est placé tel quel, c'est-à-dire en paille, sur la machine d'où sort la filasse seule nettoyée et même peignée.



Autrefois la filasse, obtenue par les opérations à la main du broyage, peignage et roulage, se filait avec la quenouille ou le rouet et les fusaux, instruments primitifs ne permettant qu'une minime production. Aussi, en 1810, Napoléon I^e décréta un prix d'un million au profit de celui qui inventerait le meilleur procédé de filature mécanique du lin. Par suite, un ingénieur français, Philippe de Girard, créa,



qui perfectionna en 1813, un système de métiers à filer à peine modifié depuis. L'Empire sombrant, il n'eut pas la récompense ; et ruiné par les travaux préparatoires de sa découverte, menacé même d'être arrêté pour dettes, il s'exila et alla installer en Autriche des filatures bienôt prospères.



Celui-ci sera à filer les fils communs. Le fil obtenu, le tissage se fait sur des métiers analogues à ceux destinés au coton.

Quant au fil de lin à coudre, fabriqué, suivant qu'on le veut plus ou moins fort, en réunissant et retordant ensemble plus ou moins de fils simples, une fois obtenu en écrin, on le blanchit ou on le teint de diverses couleurs, puis on le fait passer dans un bain de cire pour le lustrer et le rendre bien glissant, et enfin on le lamine.



Autrefois, on se bornait à mettre le fil à coudre en écheveaux. Taireurs ou couturières donnaient un coup de ciseaux aux deux bouts de l'écheveau, passaient le tout dans une bouteille et tiraient une aiguille de fil à mesure de leurs besoins. Plus tard on enroula le fil sur lui-même en forme de petite pelote ronde. Mais autre que



On laisse alors sécher les tiges en petite bottillon dressée sur le terrain. Quand elles sont sèches, on recueille la graine en les faisant passer entre des dents de fer qui les égrainent d'un seul coup, puis on les réunit en gerbes et en meules.

Pour préparer la séparation des filaments ou fibres de l'écorce ou chenovettes, il faut d'abord



A défaut, il faut procéder au PEIGNAGE qui, d'abord à l'aide de sortes de cardes débarrasse la filasse des dernières traces de chenovettes laissées par le broyage en même temps qu'elle l'étre; puis qui, par le moyen de rouleaux, fait passer les poignées de filasse ainsi cardée entre les dents de deux peignes placés à côté l'un de l'autre.



De même que pour les autres matières textiles que l'on veut filer, on commence par enrouler uniformément les rubans de lin sur des bobines, opération qui s'effectue mécaniquement.

Les bobines de rubans ainsi enroulés sont alors transportées aux métiers à filer qui terminent les opérations en produisant des fils de

IMAGERIE D'ÉPINAL N° 3816
PELLERIN

Cette opération, appelée ROUSSAGE, s'effectue : soit par immersion, comme il se voit, ou en caissons, pendant une quinzaine dans une eau courante, ni calcaire, ni siliceuse ; soit par exposition sur pré pendant un mois.



et l'étale en nappes uniformes. Une suite de métiers, appelés ÉTALUSES, ÉTIRAGES, disposés, un moyen d'entourenoirs en cuivre

qui rapprochent les brins étalés, ces nappes en rubans de plus en plus fins que le BANC à BROCHES forme en mèches prêtes pour les métiers à filer.



filasses variées suivant les besoins auxquels ils doivent répondre. Les métiers à filer se distinguent en métiers à filer à sec et métiers à filer d'eau chaude. Ces derniers, de l'invention de Philippe de Girard, servent pour les fils supérieurs, ceux-ci, par un dispositif spécial, passant dans l'eau chaude avant d'être filés.



Sur la machine à coudre on place la bobine même ou le fil préalablement dévidé et on n'a plus qu'à pédaler sans s'occuper du fil qui suit en se déroulant le mouvement de la machine.

